

## 4.2 Pauvreté

En 2017, en France métropolitaine, 8,9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, fixé à 60 % du **niveau de vie médian** (figure 1). Ce seuil s'établit en 2017 à 1 041 euros par mois. À titre de comparaison, au 1<sup>er</sup> avril 2017, pour une personne seule, le revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 537 euros (545 euros au 1<sup>er</sup> septembre) et le minimum vieillesse à 803 euros, sachant que d'autres prestations (dont les aides au logement) complètent souvent le revenu disponible des allocataires de ces minima sociaux. Ainsi, en 2017, 56,2 % des ménages percevant le minimum vieillesse vivent au-dessus du seuil de pauvreté, mais seulement 36,0 % des ménages bénéficiaires du RSA.

En 2017, le **taux de pauvreté** s'élève à 14,1 % de la population, soit une hausse de 0,1 point par rapport à 2016, mais qui n'est pas statistiquement significative. Au cours des vingt dernières années, le taux de pauvreté a atteint son minimum en 2004, à 12,7 %. Il est ensuite remonté en 2005 et 2007, puis plus fortement après la crise économique de 2008. Après une baisse en 2012 et 2013, il se stabilise depuis à un niveau supérieur de près de 1 point à celui de 2008.

La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 837 euros mensuels. Entre 2016 et 2017, ce niveau de vie médian des personnes pauvres évolue à un rythme proche de celui de l'ensemble de la population (+ 0,6 %). En conséquence, en 2017, l'**intensité de la pauvreté** est quasi stable à 19,6 %. Sur longue période, l'intensité de la pauvreté a progressivement diminué de 1996 à 2002 et oscille depuis entre 19,0 % et 20,1 %, à l'exception d'un point haut en 2012 (21,4 %).

Parmi les actifs, 10,8 % sont en situation de pauvreté monétaire : c'est le cas de 37,6 %

des **chômeurs**, contre 8,2 % des personnes **en emploi** (figure 2). En 2017, le taux de pauvreté des chômeurs diminue nettement de 0,7 point, tandis qu'il augmente quasiment dans les mêmes proportions pour les personnes en emploi. Ces évolutions interviennent dans un contexte de diminution notable du taux de chômage (- 0,7 point en moyenne annuelle en 2017) et de créations d'emploi plus nombreuses dans l'intérim et la construction, qui emploient plus fréquemment des travailleurs à bas salaires.

En 2017, ce sont les retraités qui ont le taux de pauvreté le plus bas (7,6 %). Pour les autres **inactifs**, dont les étudiants, le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé : 31,3 %. Enfin, les enfants sont aussi fortement touchés par la pauvreté : en 2017, un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit au sein d'une famille pauvre.

Les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté (figure 3). En 2017, 33,6 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont pauvres, soit une proportion 2,4 fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Les familles nombreuses sont également plus exposées : 23,1 % des personnes vivant dans un ménage composé d'un couple (dont la **personne de référence** a moins de 65 ans) avec au moins trois enfants sont pauvres en 2017, contre seulement 6,8 % pour les couples sans enfant. Les couples dont la personne de référence a 65 ans ou plus ont le taux de pauvreté le plus faible (5,9 %). Enfin, une personne seule de moins de 65 ans sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, ne bénéficiant ni des économies d'échelle que permet la vie en couple, ni du revenu supplémentaire que peut apporter le conjoint. ■

### Définitions

**Pauvreté monétaire** : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la médiane.

**Taux de pauvreté** : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

**Intensité de la pauvreté** : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite « intense », au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

**Niveau de vie, médiane, chômeurs, en emploi, inactifs, personne de référence du ménage** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », *Insee Première* n° 1772, septembre 2019.
- Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- Voir *fiches 4.1 et 6.4*.

## 1. Indicateurs de pauvreté de 1996 à 2017

	1996	2000	2004	2008	2012	2016	2017
<b>Taux de pauvreté (en %)</b>	<b>14,6</b>	<b>13,7</b>	<b>12,7</b>	<b>13,2</b>	<b>14,2</b>	<b>14,0</b>	<b>14,1</b>
Seuil de pauvreté mensuel (en euros 2017)	875	925	965	1 034	1 023	1 036	1 041
Niveau de vie mensuel médian des personnes pauvres (en euros 2017)	698	750	782	832	804	832	837
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 292	7 951	7 495	7 952	8 760	8 783	8 889
<b>Intensité de la pauvreté (en %)</b>	<b>20,2</b>	<b>18,9</b>	<b>19,0</b>	<b>19,5</b>	<b>21,4</b>	<b>19,7</b>	<b>19,6</b>

Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs de pauvreté ont été rétropolés de 1996 à 2011. Les montants en euros (seuils de pauvreté, niveaux de vie médians des personnes pauvres) ont été chaînés à partir de leurs taux d'évolution entre deux enquêtes Revenus fiscaux et sociaux successives et comparables. Les taux de pauvreté ont été rétropolés selon une méthode similaire à partir des variations en points.

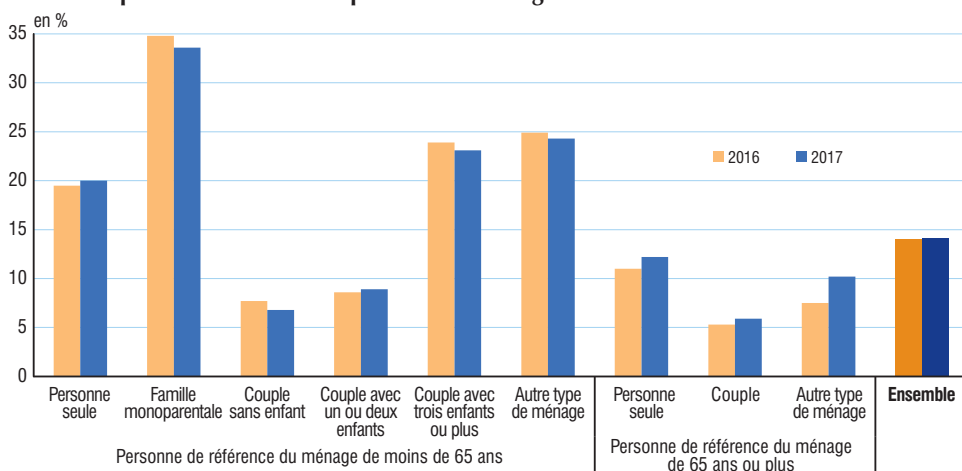
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2017.

## 2. Pauvreté des personnes selon l'activité en 2017

	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>	<b>3 097</b>	<b>10,8</b>	<b>22,1</b>
En emploi	2 144	8,2	20,4
Chômeurs	953	37,6	24,8
<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>	<b>2 985</b>	<b>14,6</b>	<b>18,4</b>
Retraités	1 094	7,6	22,3
Autres inactifs dont étudiants	1 891	31,3	12,3
<b>Enfants de moins de 18 ans</b>	<b>2 807</b>	<b>20,1</b>	<b>18,6</b>
<b>Ensemble de la population</b>	<b>8 889</b>	<b>14,1</b>	<b>19,6</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.

## 3. Taux de pauvreté selon la composition du ménage



Note : il s'agit ici de la composition du ménage au moment de l'enquête. Par exemple, les couples sans enfant peuvent avoir des enfants, mais qui ne résident pas au sein du ménage au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2016 et 2017.